

SITUATION D'ÉVALUATION

Note de service DGER/SDES/2022-54 19/01/2022

Etablissement : EPL de Bazas Lycée Terres de Gascogne Années scolaires : 2024-2026	Formation : BTSA Spécialité : Gestion Forestière Voie : Initiale
--	--

Situation d'Evaluation (intitulé)	UE 34 - Du bilan de gestion forestière à la conception d'itinéraires sylvicoles	
Date	Semestre 3 (janvier 2026)	
Capacité(s) évaluée(s) et crédits ECTS associés	C6.1 - Réaliser un bilan de la gestion antérieure	2 ECTS
	C6.3 - Concevoir des itinéraires sylvicoles	5 ECTS
Module(s) correspondant(s)	M6 - Élaboration de document de gestion durable forestier	
Mode d'évaluation (écrit, oral, pratique explicité, explicitation de pratique...)	Pratique et Ecrit (E+P)	
Durée de la SE	2x2h	
Description de la SE (durée, attendus...)	En tenant compte des observations faites sur le terrain, du recueil d'informations auprès du commanditaire et d'extraits du document de gestion durable, l'étudiant doit rédiger une analyse réflexive sur la gestion passée de l'espace forestier (analyse de la gestion passée, écarts constatés avec l'état actuel de la propriété, points de vigilance pour le futur et nouveaux enjeux éventuels). À partir du diagnostic forestier fourni et des objectifs du propriétaire, l'étudiant doit concevoir des itinéraires sylvicoles à long et court terme argumentés et justifiés sur des parcelles données.	
Commentaires (facultatif : précisions sur les conditions de déroulement)	C6.1 et C6.3 ont comme support le projet tutoré. La C6.1 se base sur l'ancien document de gestion durable fourni par le propriétaire ou son gestionnaire. La C6.3 s'appuie sur des diagnostics réalisés dans le cadre du renouvellement du document de gestion durable étudié. NB : Les unités et objectifs de gestion seront définis dans la C6.2 et la programmation des interventions à l'échelle de la propriété dans la C6.4. Cet ensemble sera évalué dans l'UE 44 (Semestre 4).	
Examineurs concernés (nombre, discipline, présence éventuelle de professionnels ou enseignants d'autres établissements)	1 STAE 1 Bio/Eco	
Enseignant/formateur référent pour la SE	Mme Bouillon (STAE)	
Prérequis		
A mener en parallèle		

UE 34 - Du bilan de gestion forestière à la conception d'itinéraires sylvicoles

Date :

Présentation du contexte de la situation d'évaluation :

Dans le cadre de votre activité professionnelle, vous êtes consulté par un propriétaire forestier (public ou privé) pour réaliser un plan de gestion ou d'aménagement.

Il vous demande dans un 1er temps de faire une analyse de l'ancien document de gestion puis, dans un 2ème temps, vous devez répondre à son questionnement sur le choix de possibles itinéraires sylvicoles et de leur planification.

A partir des acquis sur la méthode d'audit du commanditaire/gestionnaire explicitée en cours, les étudiants préparent de manière collective une grille d'entretien support d'une rencontre collective sur le terrain.

Les étudiants réalisent ensuite un diagnostic forestier du site. Les inventaires de terrain sont réalisés de manière collective selon une méthodologie élaborée en amont en groupe classe. La mise en commun des données est centralisée à l'aide d'un outil informatique réalisé également par le groupe classe.

Consignes :

C6.1

À la suite de la rencontre avec le commanditaire/gestionnaire, et des informations recueillies, vous devez :

- rédiger une analyse réflexive sur le contexte de l'espace forestier, la gestion passée et les écarts constatés en justifiant notamment les décalages au regard des éléments de contexte identifiés,
- présenter les enjeux de la gestion future avec ses points de vigilance.

Les notes et documents relatifs à l'espace forestier sont autorisés.

C6.3

À l'aide du diagnostic forestier fourni, vous devez proposer :

- un ou plusieurs itinéraires sylvicoles en les justifiant
- la prise en compte dans ces itinéraires des enjeux de gestion durable
- la planification des étapes de gestion en fonction des objectifs fixés

UE 34 - Du bilan de gestion forestière à la conception d'itinéraires sylvicoles

Date :

NOM Prénom :

C6.1 - Réaliser un bilan de gestion antérieure						
Critères	Indicateurs	--	-	+	++	Note
Analyse du document de gestion	- Repérage des éléments significatifs du contexte de l'espace forestier - Présentation d'un historique de gestion - Analyse quantitative et qualitative des interventions passées					/10
Relation entre la gestion mise en œuvre jusqu'à aujourd'hui et les objectifs de gestion passée	- Construction d'un comparatif entre prévisionnel et réalisé - Identification et justification des écarts observés par rapport aux objectifs et prévisions du document de gestion durable					/6
Détermination des éventuels nouveaux enjeux du document de gestion	- Analyse du maintien des objectifs passés et de leur éventuelle réactualisation - Présentation des points de vigilance pour la gestion future					/4
Appréciation C6.1 :						Total /20

C6.3 - Concevoir des itinéraires sylvicoles						
Critères	Indicateurs	--	-	+	++	Note
Justification du choix d'un itinéraire possible	- Explicitation des décisions d'intervention prises sur le site (raisonnement et argumentation des choix techniques en lien avec l'analyse du diagnostic) - Argumentation et cohérence des traitements sylvicoles retenus (diversité des arguments) - Intégration des enjeux de gestion durable					/14
Planification des étapes de gestion en fonction des objectifs fixés	- Définition d'un échéancier correspondant aux objectifs à long terme fixés - Logique des étapes de planification - Clarté du message					/6
Appréciation C6.3 :						Total /20

Total C6.1 + 4 x C6.3 sur 100		
Note finale de l'UE sur 20		
Appréciation générale :	Signature(s) du jury	